



Niamey, le 29/11/2012

Le Ministre

N° 1038 /MF/CAB

A

Monsieur le Président de la
Commission des Finances et du
Budget de l'Assemblée Nationale.
-Niamey-

Objet : Amendements au Projet de loi de finances
2013.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre en compte les modifications au projet de loi de finances 2013 ainsi qu'il suit :

- En recettes, des inscriptions de ressources additionnelles obtenues sous forme d'appuis budgétaires de l'Union Européenne (2,6 milliards), de l'Agence Française de Développement (9,839 milliards), du Fonds Monétaire International (8,582 milliards) et de la Société AREVA (17,054 milliards) ;
- En dépenses, les prévisions de crédits ci-après :
 - o Dépenses Education (UE) : 2,6 milliards,
 - o Dépenses Secteur agricole (AFD) : 9,839 milliards,
 - o Ministère de la Justice : 100 millions,
 - o Fonds d'Investissements Prioritaires (FIP) : 17 milliards, dont 7 milliards pour un avion de reconnaissance et 10 milliards pour l'avion présidentiel,
 - o Institutions de l'Etat omises (au nombre de cinq) : 350 millions,
 - o Loi de programmation de la douane : 1,5 milliards,
 - o Société de carbonisation (Salkadamna) : 3 milliards,
 - o Dédommagement dans le cadre de la route du pétrole : 1 milliard,

- o Aide sociale aux étudiants de l'Université : 240 millions,
- o Carburant FAN : 600 millions,
- o Participations : 1,847 milliards.

Ces modifications sont récapitulées dans le tableau qui suit :

RECETTES		DEPENSES	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Aide budgétaire AFD	9 839 355 000	Appui au secteur agricole (AFD)	9 839 355 000
Aide budgétaire UE	2 600 000 000	Appui à l'Education (UE)	2 600 000 000
FMI	8 582 624 880	Justice	100 000 000
Aide budgétaire AREVA	17 054 882 000	Avion de reconnaissance **	7 000 000 000
		Avion présidentiel	10 000 000 000
		Institutions	350 000 000
		Loi de programmation Douane	1 500 000 000
		Salkadamna	3 000 000 000
		Dédommagement propriétaires fonciers	1 000 000 000
		Aide sociale aux étudiants de l'Université de Niamey	240 000 000
		Carburant FAN	600 000 000
		Participations	1 847 506 880
Total recettes	38 076 861 880	Total dépenses	38 076 861 880

** Inscription au fonds d'investissements prioritaires (FIP)

BAILLET GILLES